



ASSET
MANAGEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 20 juillet 2022

La Banque Postale Asset Management annonce un objectif ambitieux de trajectoire de décarbonation de ses portefeuilles pour 2030

La Banque Postale Asset Management (LBP AM) accélère sa trajectoire vers la neutralité carbone de ses portefeuilles en 2050 avec un objectif ambitieux : 80% de ses encours totaux seront alignés sur une cible de décarbonation compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris dès 2030.

LBP AM, filiale de la Banque Postale, gérant de conviction leader de l'ISR, prend cet engagement dans le cadre de l'initiative mondiale *Net Zero Asset Management Initiative (NZAMI)*. Au 31 mai 2022, seules 83 sociétés de gestion dans le monde, membres de cette initiative, ont pris l'engagement d'inscrire 39% de leurs encours totaux sur un objectif de neutralité carbone avant 2050. Ainsi, avec un objectif d'alignement de 80% de ses encours totaux d'ici 2030, LBP AM est la première société de gestion française multi-spécialiste et de taille significative à afficher une ambition parmi les plus élevées du secteur.

LBP AM a choisi d'utiliser la méthodologie de « *portfolio coverage* » établie par la *Science-Based Targets initiative (SBTi)* pour les sociétés financières. Concrètement, dès 2030, l'objectif de 80% des encours totaux alignés se traduit en une cible d'investissement de 90% des encours éligibles de LBP AM dans des sociétés dont les trajectoires de décarbonation auront été validées par la *SBTi* comme compatibles avec les scénarios de réduction d'émissions nécessaires pour atteindre les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Le déploiement de cette transformation repose sur la déclinaison de l'objectif faitier en objectif spécifique pour chacun des gérants et des fonds de LBP AM. Cet objectif est cohérent avec la trajectoire de décarbonation établie fin 2021 par La Banque Postale, validée par la *SBTi*.

La mise en œuvre de cette ambition de transition écologique sur l'ensemble des portefeuilles s'appuie notamment sur une politique systématique et transparente de gestion de ses allocations dans les énergies fossiles. Ainsi LBP AM complète sa politique sectorielle sur le charbon thermique par une politique sur le pétrole et le gaz pour piloter son alignement vers la neutralité carbone. **LBP AM partage avec son actionnaire principal, La Banque Postale, le même objectif : avoir une exposition sectorielle 100% alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris en 2030.**

En adoptant le scénario *Net Zero by 2050* de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) comme cadre de référence de la transition énergétique, LBP AM met en place plusieurs leviers d'actions complémentaires.

Une politique d'exclusion : LBP AM n'investira pas dans les entreprises dont le chiffre d'affaires est exposé à plus de 20% aux énergies non conventionnelles (gaz de schistes, pétrole issu des sables bitumineux et pétrole lourd, forages marins très profonds, ressources issues de la zone Arctique) et dans les projets dédiés à ces énergies. Elle **exclut également les nouveaux projets dans les énergies fossiles**, ne refinancera aucun projet existant dans ces énergies dont le mix énergétique n'est pas aligné avec celui préconisé par le scénario *Net Zero* de l'AIE, et exclut **les entreprises du secteur qui n'ont pas engagé leur transition énergétique.**

Une politique d'engagement : LBP AM développe un dialogue actionnarial exigeant avec les entreprises pétrolières et gazières pour les accompagner dans leur transition énergétique,

en leur demandant d'adopter une stratégie de transition alignée sur un scénario 1,5°C transparente et crédible, reposant sur :

- Des objectifs de réduction des émissions de GES exhaustifs, transparents et alignés avec l'objectif de neutralité carbone mondiale à 2050 ;
- Une réorientation du modèle d'affaires vers les énergies et services décarbonés, notamment la fin de l'exploration et du développement de nouveaux champs, avec un point d'étape en 2025. A partir de cette date, l'arrêt des investissements d'exploration de nouvelles réserves pétrolières et gazières ainsi que l'approbation du développement de nouveaux champs pétroliers et gaziers, deviendront un critère de cession au cas par cas des portefeuilles ;
- Une transparence sur l'exposition de la société aux risques climatiques et une stratégie de transition énergétique permettant de les maîtriser ;
- Une vigilance particulière quant au développement des énergies non conventionnelles ;
- Une politique d'influence favorable à la transition énergétique ;
- Une gouvernance claire et cohérente.

LBP AM exprime ses attentes par le biais d'un dialogue bilatéral ou collaboratif régulier avec les sociétés investies. Il s'articule avec la politique de vote et de dépôts de résolution de LBP AM.

Une politique d'analyse et de sélection : LBP AM analyse tout investissement dans les projets et entreprises du secteur au regard de son niveau d'alignement avec la transition énergétique. Ces analyses, fondées sur un modèle de notation propriétaire comportant une trentaine de critères, alimentent la sélection de ses investissements.

LBP AM priorise le renforcement de l'engagement actionnarial en faveur de plans de transition ambitieux, notamment via plusieurs initiatives du secteur financier : *CDP Transition Champions*, qui encourage le développement des meilleures pratiques dans la formalisation de plans de transition, *Finance for Tomorrow* qui explore les bonnes pratiques des entreprises dans la gestion des enjeux sociaux associés à l'évolution de leurs modèles d'affaires ainsi que *Glasgow Financial Allianz for Net Zero (GFANZ)* qui élabore des recommandations sur la formalisation des plans de transition à l'échelle mondiale et pour l'ensemble du secteur financier.

« Nous sommes très fiers de cet objectif ambitieux de décarbonation à horizon 2030. C'est un engagement public fort sur l'ensemble de nos activités, comme nous l'attendons de la part des sociétés investies. En tant que gestionnaire d'actifs, mobiliser l'ensemble des leviers dont nous disposons pour encourager les sociétés dans leur transition, organisée et juste, vers la neutralité carbone, contribue à l'intérêt général et à celui de nos clients. C'est un pas important et cohérent qui réaffirme notre position de pionnier de la finance durable. » souligne Emmanuelle Mourey, Présidente du Directoire de LBP AM.

- FIN -

A propos de La Banque Postale Asset Management (www.labanquepostale-am.fr)

La Banque Postale Asset Management est détenue à hauteur de 70 % par La Banque Postale, 25 % par Aegon Asset Management et 5 % par Malakoff Humanis. Leader de l'ISR sur les gestions de conviction multi-spécialiste, LBP AM propose quatre pôles d'investissements : le pôle actions par sa filiale Tocqueville Finance, le pôle multi-actifs & performance absolue, le pôle solutions quantitatives et le pôle actifs réels & privés (avec un focus dette). À ses clients investisseurs institutionnels et distributeurs, elle présente une offre en fonds ouverts, fonds dédiés et mandats. Au 31 décembre 2021, les encours consolidés de LBP AM et sa filiale Tocqueville Finance s'élèvent à 60 milliards d'euros d'actifs gérés et distribués.

Contact Presse

Citigate Dewe Rogerson

Kristell LE NADAN – +33 6 98 49 22 27 – kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com